

BCP_Juin2025_ AMA-Communication-visuelle pluri-média_MM	4
BCP_Juin2025_ AMA-Marchandisage-visuel_MM	5
BCP_Juin2025_ Aménagement-finition-bât_MM	6
BCP_Juin2025_ Acc-Soins-Services-Personne_MM	7
BCP_Juin2025_ Aeronautique-Avionique_MM	8
BCP_Juin2025_ Aeronautique-Structure_MM	9
BCP_Juin2025_ Aeronautique-Systemes_MM	10
BCP_Juin2025_ AMA-Facteur-orgues-organier_MM	11
BCP_Juin2025_ AMA-Facteur-orgues-tuyautier_MM	12
BCP_Juin2025_ AMA-Tapissier-ameublement_MM	13
BCP_Juin2025_ AMA-Verrerie-scie_Met-ens_MM	14
BCP_Juin2025_ Animation-enfance-personnes-âgées_MM	15
BCP_Juin2025_ Assistance-gestion-organisations_MM	16
BCP_Juin2025_ Aviation-générale_MM	17
BCP_Juin2025_ Bio-industries-de-transformations_MM	18
BCP_Juin2025_ Boucher-charcutier-traiteur_MM_V2	20
BCP_Juin2025_ Boulanger-pâtissier_MM_V2	21
BCP_Juin2025_ Com-serv-en-restauration_MM	22
BCP_Juin2025_ Conducteur-transport-routier-marchandises_MM	24
BCP_Juin2025_ Construction-carrosseries_MM	25
BCP_Juin2025_ Cuisine_MM	26
BCP_Juin2025_ Est-Cosm-Parf_MM	27
BCP_Juin2025_ Etude-realisation-agencement_MM	28
BCP_Juin2025_ Façonnage-produits-imprimés-routage_MM	29
BCP_Juin2025_ Fonderie_MM	30
BCP_Juin2025_ Gestion-pollutions-protection-environnement_M- M	31
BCP_Juin2025_ Hygiène-propreté-stérilisation_MM	32
BCP_Juin2025_ Installateur-chauff-clim-énergies-renouv_MM	33
BCP_Juin2025_ Interventions-patrimoine-bâti_MM	34

BCP_Juin2025_Logistique_MM _____	35
BCP_Juin2025_Maintenance-efficacité-énergétique_MM _____	36
BCP_Juin2025_Maintenance-matériels_MM _____	37
BCP_Juin2025_Maintenance-nautique_MM _____	38
BCP_Juin2025_Maintenance-systèmes-production-connectés_MM _____	39
BCP_Juin2025_Maintenance-véhicules_MM _____	40
BCP_Juin2025_MAV_MM _____	41
BCP_Juin2025_Métiers-accueil_MM _____	42
BCP_Juin2025_Métiers-arts-pierre_MM _____	43
BCP_Juin2025_Métiers-coiffure_MM _____	44
BCP_Juin2025_Métiers-commerce-vente-A-B_MM _____	45
BCP_Juin2025_Métiers-cuir-toutes-options_MM _____	46
BCP_Juin2025_Métiers-électricité-environnements-connectés-MM _____	47
BCP_Juin2025_Métiers-entretien- textiles-A-B_MM _____	48
BCP_Juin2025_Métiers-froid-énergies-renouvelables_MM _____	49
BCP_Juin2025_Métiers-mode-vêtement_MM _____	50
BCP_Juin2025_Métiers-sécurité-MM _____	51
BCP_Juin2025_Microtechniques_MM _____	52
BCP_Juin2025_Modélisation-prototypage-3D_MM _____	53
BCP_Juin2025_OBM_MM _____	54
BCP_Juin2025_Optique-lunetterie_MM _____	56
BCP_Juin2025_Organisation-transport-marchandises_MM _____	57
BCP_Juin2025_Perruquier-posticheur_MM _____	58
BCP_Juin2025_Photographie_MM _____	59
BCP_Juin2025_Pilote-ligne-production_MM _____	60
BCP_Juin2025_Plastiques-et-composites_MM _____	61
BCP_Juin2025_Poissonnier-écailler-traiteur_MM _____	62
BCP_Juin2025_Procédés-chimie-eau-papiers-cartons_MM _____	63

BCP_Juin2025_Réalisation-produits-imprimés-pluri-média-A-B_MM _____	64
BCP_Juin2025_Réparation-carrosseries_MM _____	65
BCP_Juin2025_Systèmes-numériques_MM _____	66
BCP_Juin2025_Technicien-appareillage-orthopédique_MM _____	67
BCP_Juin2025_Technicien-batiment-Orga-réa-gros-oeuvre_MM _	68
BCP_Juin2025_Technicien-chaudronnerie-industrielle_MM _____	69
BCP_Juin2025_Technicien-constructeur-bois_MM _____	70
BCP_Juin2025_Technicien-étude-bâtiment-A_MM _____	71
BCP_Juin2025_Technicien-étude-bâtiment-B_MM _____	72
BCP_Juin2025_Technicien-fabrication-bois-matériaux-associés_MM _____	73
BCP_Juin2025_Technicien-gaz_MM _____	74
BCP_Juin2025_Technicien-géomètre-topographe_MM _____	75
BCP_Juin2025_Technicien-menuisier-agenceur_MM _____	76
BCP_Juin2025_Technicien-modeleur_MM _____	77
BCP_Juin2025_Technicien-prothèse-dentaire_MM _____	78
BCP_Juin2025_Technicien-réalisation-produits-mécaniques_MM .	79
BCP_Juin2025_Technicien-scierie_MM _____	80
BCP_Juin2025_Techniques-interv-install-nuclé_MM_V2 _____	81
BCP_Juin2025_Traitement-matériaux_MM _____	82
BCP_Juin2025_Transport-fluvial_MM _____	83
BCP_Juin2025_Travaux-publics_MM _____	84

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ARTISANAT ET METIERS D'ART - COMMUNICATION VISUELLE PLURI-MEDIA (32303)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U35		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		10 min	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U36	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve scientifique et technique - E1			
Etude d'un produit de communication - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E2			
Etude critique d'œuvres relevant des arts visuels et du design de communication - U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique de réalisation d'un document de communication - épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Evaluation des périodes de formation en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min - présentation : 10 min - entretien avec le jury : 10 min	orale
Elaboration d'un projet de communication visuelle - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 mai 2025	12 h 30 - 18 h 30	pratique
Réalisation PAO - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Vendredi 16 mai 2025	14 h - 17 h	pratique
Soutenance d'un dossier de travaux professionnels - U34 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 30 min - présentation : 10 min - entretien avec le jury : 20 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ARTISANAT ET METIERS D'ART - MARCHANDISAGE VISUEL (23003)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		10 min	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve scientifique et technique - E1			
Etude d'un marchandisage visuel - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30	écrite
Epreuve de technologie et histoire de l'art E2 - Art et technique			
Préparation d'une installation - U21	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Histoire de l'art, des styles et des tendances de marchandisage visuel - U22	Mardi 20 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel - E3			
Pratique du marchandisage visuel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 40 min	orale
Réalisation technique et pose produits - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 7 h	pratique
Projet d'art appliqué et réalisation de maquette - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 12 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse et de préparation			
Analyse du dossier technique (*) Analyse technique d'un ouvrage - U21	Lundi 19 mai 2025	13 h - 14 h 14 h - 17 h	lecture écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*) Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier - U22	Mardi 20 mai 2025	13 h - 14 h 14 h - 18 h	lecture écrite (BIM)
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début d'une des 2 sous-épreuves (U21 et U22) pour analyser le dossier technique, support de ces 2 sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve au candidat présentant plusieurs sous-épreuves.			
Epreuve E3 : épreuve de réalisation d'un chantier			
Présentation d'un dossier d'activité - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 12 à 14 h	pratique
Réalisation de travaux de finition et de décoration - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 12 à 14 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Conception d'action(s) d'éducation à la santé - U2	Mardi 20 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30	écrite
Epreuve professionnelle E3			
Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	orale
Soins d'hygiène, de confort et de sécurité - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	écrite pratique
Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

AERONAUTIQUE
Option : avionique (25302)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U36	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Exploitation de la documentation technique - U2	Lundi 19 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Inspection et relation en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h + 40 min	pratique orale
Montage - démontage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Essais, réglages - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Réalisation et contrôle - U34 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

AERONAUTIQUE
Option : structure (25304)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A* - U4 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Exploitation de la documentation technique - U2	Lundi 19 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Inspection et relation en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h + 40 min	pratique orale
Montage - démontage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Essais, réglages - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Réalisation et contrôle - U34 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane

OUI

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

AERONAUTIQUE
Option : systèmes (25303)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U35		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A*- U4 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U36	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Exploitation de la documentation technique - U2	Lundi 19 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Inspection et relation en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h + 40 min	pratique orale
Montage - démontage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Essais, réglages et mise en œuvre de l'aéronef - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Réalisation et contrôle - U34 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ARTISANAT ET METIERS D'ART - FACTEUR D'ORGUES - ORGANIER (22308)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique et artistique			
Histoire de l'art liée à la facture d'orgue - U21	Lundi 19 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Arts appliqués liés à la facture d'orgue - U22		13 h - 16 h	écrite
Analyse technique - U23 - Partie A - Partie B	Mardi 20 mai 2025	A : 9 h - 11 h B : 13 h - 17 h	écrite écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Préparation de la fabrication et de l'installation de l'instrument ou partie d'instrument - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Fabrication d'un instrument ou partie d'instrument - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ARTISANAT ET METIERS D'ART - OPTION FACTEUR D'ORGUES - TUYAUTIER (22309)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve technologique et artistique E2			
Histoire de l'art liée à la facture d'orgue - U21	Lundi 19 mai 2025	9 h - 12 h	écrite
Arts appliqués liés à la facture d'orgue - U22		13 h - 16 h	écrite
Analyse technique - U23 - Partie A - Partie B	Mardi 20 mai 2025	A : 9 h - 11 h B : 13 h - 17 h	écrite écrite
Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel E3			
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Préparation de la fabrication et de la restauration de tuyaux d'orgues - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Fabrication, restauration et harmonisation de tuyaux d'orgues - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ARTISANAT ET METIERS D'ART
OPTION TAPISSIER D'AMEUBLEMENT (24202)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve de technologie et histoire de l'art			
Préparation d'une fabrication - U21	Mercredi 14 mai 2025	9 h - 12 h	écrite
Art et technique analyse formelle et stylistique - U22	Jeudi 15 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Etude d'un ouvrage et d'un système de fabrication - U23	Vendredi 16 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Epreuve professionnelle E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel et projet d'art appliqué			
Evaluation de la formation en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 minutes	orale
Lancement et fabrication d'un ouvrage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 h	pratique
Projet d'art appliqué - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ARTISANAT ET METIERS D'ART
OPTION A: VERRERIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (22402)
OPTION B: METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE(22403)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A*- U4 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique et technique			
Analyse d'un système technique - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Epreuve E2 : épreuve de technologie et arts appliqués			
Technologie des matériaux, de leur transformation et de leur utilisation - U21	Jeudi 15 mai 2025	8 h - 11 h	écrite
Histoire de l'art du verre et projet d'arts appliqués - U22	Vendredi 16 mai 2025	8 h - 11 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Evaluation de la formation en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Mise en œuvre d'un ensemble ou de sous-ensemble(s) à partir d'un dessin de définition - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 16 h max	pratique
Analyse de fabrication et préparation en vue de sa réalisation - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ANIMATION – ENFANCE ET PERSONNES AGEES (33006)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U11		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante B - U42 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Langue vivante A - U41 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique
Prévention - santé - environnement - U33	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 35 min	orale
Epreuve E3 : pratiques professionnelles liées à l'animation			
Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être personnel en établissement ou à domicile U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 1 h	orale
Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 1 h	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ASSISTANCE A LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITES (30004)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-droit - U11		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante B - U42 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Langue vivante A - U41 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h ²	écrite pratique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Etude de situations professionnelles liées à l'organisation et au suivi de l'activité de production - U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h 30	écrite
Epreuve E3 : pratiques professionnelles d'assistance à la gestion des organisations			
Gestion des relations avec les clients, les usagers et les adhérents - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	orale pratique
Administration du personnel - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

AVIATION GENERALE (25305)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
<i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		14 h - 16 h	écrite
Economie-gestion - U34	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1)		10 min	orale
<i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Epreuve scientifique et technique - E1		Durée : 1 h	
-Mathématiques - U11			
-Physique-chimie - U12			
<i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>			
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7	A l'initiative des académies		pratique
<i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>			
Epreuve E2 : épreuve de technologie			
Analyse de systèmes d'aéronef - U2	Lundi 19 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Préparation et réalisation d'une intervention de maintenance - U31	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
<i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>			
Diagnostic, essais et compte rendu - U32	A l'initiative des académies	Durée : 4 h + 40 min	pratique orale
<i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>			
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (22003)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HORAIRE LOCAL	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 ou Education socio-culturelle pour l'enseignement agricole -U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	À partir du 26 juin 2025 À l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	À l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique			
Génie industriel - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 20 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
Epreuve E2			
Technologie des bio-industries - U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Soutenance du rapport de stage - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	À l'initiative des académies A partir du Lundi 19 mai 2025	Durée : 30 min	orale
Conduite d'une fabrication - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	À l'initiative des académies A partir du Lundi 19 mai 2025	Durée : 4 h	pratique
Contrôle et connaissance des produits - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	À l'initiative des académies A partir du Lundi 19 mai 2025	Durée : 3 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	À l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	NON
--	------------

Epreuves écrites professionnelles communes avec La Réunion

OUI

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR (22104)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve de gestion appliquée - E3 -Mathématiques - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1			
Epreuve technologique et scientifique - U1 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E2 : épreuve pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Epreuve pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel - U21 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 et vendredi 16 mai 2025	Durée : 11 h	écrite pratique orale
Epreuve E3 : épreuve de gestion appliquée			
Environnement économique, juridique, management - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 16 h 30	écrite
Projet professionnel - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 30 min - présentation : 5 min - échange avec le jury : 25 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

BOULANGER PATISSIER (22105)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle Pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve de gestion appliquée - E3 -Mathématiques - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1			
Epreuve technologique et scientifique - U1 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E2 : épreuve pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Epreuve pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel - U21 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 et vendredi 16 mai 2025	Durée : 10 h	écrite pratique orale
Epreuve E3 : épreuve de gestion appliquée			
Environnement économique, juridique, management - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 16 h 30	écrite
Projet professionnel - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 30 min - présentation : 5 min - échange avec le jury : 25 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION (33403)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U13 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U33	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique et technique			
Technologie - U11 (*) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Sciences appliquées - U 12(*) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		15 h 30 - 16 h 30	écrite
(*) Les sous-épreuves U11, U12 et U21 peuvent faire référence à un même contexte professionnel			
Epreuve E2 : épreuve de gestion et de dossier professionnel			
Mercatique et gestion appliquée - U21 (*) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 20 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
(*) Les sous-épreuves U11, U12 et U21 peuvent faire référence à un même contexte professionnel			
Présentation du dossier professionnel - U22 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 30 min dont présentation : 10 min	orale
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Communication et commercialisation - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 1 h 30	écrite orale pratique
Organisation et mise en œuvre d'un service - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	écrite orale pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES (31107)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A* - U4 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 - Sciences physiques - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique et technique			
Analyse d'une situation professionnelle de transport spécifique - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Etude de cas : préparation d'une activité de transport routier - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Épreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en Entreprise			
Réalisation d'interventions en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	orale
Conduite d'un véhicule lourd articulé - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Conduite avec mise à quai Conduite de chariot de manutention - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

CONSTRUCTION DES CARROSSERIES (25410)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A*- U4 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique et technique			
Analyse d'un système technique - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Etude de cas : préparation d'une production - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Vendredi 16 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en entreprise			
Réalisation d'interventions en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	orale
Mesures, contrôles, réception et mise en conformité d'un véhicule - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 6 h maxi	pratique
Intervention de contrôle et mise en conformité de systèmes mettant en œuvre des énergies - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h maxi	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

CUISINE (22106)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U13 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U33	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique et technique			
Technologie - U11 (*) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Sciences appliquées - U 12(*) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		15 h 30 - 16 h 30	écrite
(*) Les sous-épreuves U11, U12 et U21 peuvent faire référence à un même contexte professionnel			
Epreuve E2 : épreuve de gestion et de dossier professionnel			
Gestion appliquée - U21 (*) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 20 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
(*) Les sous-épreuves U11, U12 et U21 peuvent faire référence à un même contexte professionnel			
Présentation du dossier professionnel - U22 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 30 min dont présentation : 10 min	orale
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Pratique professionnelle - E31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 5 h 30	écrite pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE (33603)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Pilotage d'une entreprise : secteurs esthétique cosmétique parfumerie - U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve professionnelle prenant en compte la formation professionnelle			
Sous épreuve E31 : prestation de beauté et de bien-être visage et corps <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>			
Partie A : étude de situations professionnelles - U31A	Mardi 20 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Partie B : techniques de soins esthétiques visage et corps - U31B	A l'initiative des académies	Durée : 3 h 30	pratique
Partie C : techniques de maquillage visage et ongles - U31C	A l'initiative des académies	Durée : 2 h 30	pratique orale
Sous épreuve E32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>			
Relation et expérience client - U32	A l'initiative des académies	Durée : 50 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT (23408)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique et artistique			
Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement - U21	Lundi 19 mai 2025	9 h - 11 h Pour Mayotte : Sortie non autorisée	écrite
Analyse d'un projet d'agencement - U22 (*)	Lundi 19 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30 Pour Mayotte : sortie autorisée après 2 h d'épreuve	écrite
Préparation de chantier - U23 (**)	Mardi 20 mai 2025	13 h 30 - 14 h 30 14 h 30 - 17 h 30 Pour Mayotte : sortie autorisée après 2 h d'épreuve	lecture écrite
<p>(*) La lecture du dossier technique est comprise dans la durée de la sous-épreuve U22. (**) Les candidats qui ne présenteraient pas la sous-épreuve U22 seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve U23 pour analyser le dossier technique, support des sous-épreuves U22 et U23. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve au candidat présentant plusieurs sous-épreuves.</p>			
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 35 min	orale
Etude et présentation d'un projet - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 16 h Organisation sur 3 jours 3ème jour : présentation du projet	pratique
Réalisation de maquettes et prototypes - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 8 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	NON
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

FACONNAGE DE PRODUITS IMPRIMES, ROUTAGE (32206)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques --U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		10 min	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Projet	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	écrite
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique et technique			
Analyse d'un processus de fabrication - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Etude d'une situation de production - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Vendredi 16 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Evaluation de la formation en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Préparation d'une production - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

FONDERIE (22303)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse et de préparation			
Préparation du travail - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	8 h - 14 h 30 1/2 heure de pause déjeuner incluse	écrite pratique
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Conduite d'un poste de travail - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 8 h	pratique
Production en entreprise- U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (34303)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Sciences et technologies - E2/U2	Mardi 20 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Techniques professionnelles et analyse de pratique professionnelle - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h 30	pratique orale
Organisation prévisionnelle de chantier - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

HYGIENE PROPRETE STERILISATION (34304)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Analyse de situations professionnelles - E2/U2	Mardi 20 mai 2025	14h - 17h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Techniques de stérilisation des dispositifs médicaux - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique orale
Technique de propreté - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	orale
Technique d'hygiène des locaux en zones à risques - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES (22707)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie - gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuve sponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		10 min	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Préparation d'une intervention - E2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation et mise en service de l'installation - E31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies À compter du Jeudi 15 mai 2025 (Les sous-épreuves E31 et E32 doivent obligatoirement être organisées après l'épreuve E2.)	Durée : 13 h	pratique écrite orale
Travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique et de dépannage - E32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		Durée : 3 h	pratique écrite orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BATI

Option A : maçonnerie (23205)

Option B : charpente (23206)

Option C : couverture (23207)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve de préparation des travaux			
Analyse diagnostique - U22	Vendredi 16 mai 2025	14 h 30 - 16 h 30	écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*) Etude préalable à une intervention - U21	Lundi 19 mai 2025	13 h 30 - 14 h 30 14 h 30 - 17 h 30	lecture écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*) Organisation des travaux - U23	Mardi 20 mai 2025	13 h 30 - 14 h 30 14 h 30 - 16 h 30	lecture écrite (BIM)
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début d'une des 2 sous-épreuves (U21 et U23) pour analyser le dossier technique, support de ces 2 sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve au candidat présentant plusieurs sous-épreuves.			
Epreuve E3 : réalisation des travaux			
Prévoir impérativement une journée de battement entre les sous-épreuves U32 et U33 (pour les 3 options)			
Présentation d'un dossier d'activité - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle : candidats non soumis au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 minutes	orale
Réalisation d'une intervention - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle : candidats non soumis au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 14 h maxi	pratique
Travaux annexes- U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle : candidats non soumis au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 6 h maxi	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

LOGISTIQUE (31106)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-droit - U11		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante B - U42 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Langue vivante A - U41 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U33	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Epreuve d'étude de situations professionnelles - U2	Mardi 20 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Pratique de la logistique en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	orale
Conduite d'engins de manutention - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 1 h 20	écrite pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

MAINTENANCE ET EFFICACITE ENERGETIQUE (22706)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle : candidats non soumis au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Préparation d'une intervention - E2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 18 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Exploitation et mise en service de l'installation - E31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 10 h	pratique
Maintenance d'une installation - E32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 7 h	pratique écrite
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

MAINTENANCE DES MATERIELS
Option A : matériels agricoles (25219)
Option B : matériels de construction et de manutention (25220)
Option C : matériels d'espaces verts (25221)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Analyse préparatoire à une intervention - U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en entreprise			
Réalisation d'interventions sur un matériel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Communication technique : diagnostic sur un matériel en dysfonctionnement - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 10 min + 20 min	orale
Activité de maintenance en milieu professionnel - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

MAINTENANCE NAUTIQUE (25009)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique et technique			
Analyse d'un système technique - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E2 : épreuve de technologie			
Etude de cas - Analyse technique - U2	Mardi 20 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation d'interventions en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 25 min	orale
Interventions sur embarcation et sur un équipement- U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 6 h maxi	pratique
Intervention sur système de haute technicité - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 6 h maxi	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTION CONNECTES (25012)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Préparation d'une intervention de maintenance - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	écrite pratique
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Maintenance préventive d'un système - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Maintenance d'un système pluritechnologique - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 8 h	pratique
Participation à un projet d'amélioration continue sur un système pluritechnologique et son environnement - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h 30	pratique orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

MAINTENANCE DES VEHICULES
Option A : voitures particulières (25214)
Option B : véhicules de transport routier (25215)
Option C : motocycles (25216)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeu di 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Analyse préparatoire à une intervention - U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en entreprise			
Réalisation d'interventions sur véhicule - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Communication technique : diagnostic sur système mécanique - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Diagnostic d'un système piloté - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

MENUISERIE ALUMINIUM VERRE (23303)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle : candidats non soumis au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles : pour les non habilités au CCF</i>		10 min	orale
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse et de préparation			
Analyse du dossier technique de base (*) Analyse technique d'un ouvrage - U21	Lundi 19 mai 2025	13 h - 14 h	lecture
Analyse du dossier technique de base (*) Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier - U22		14 h - 17 h	écrite
	Mardi 20 mai 2025	13 h - 14 h 14 h - 17 h	lecture écrite
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/U21 soit E2/U22, pour analyser le dossier technique de base, support de ces deux sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant les deux sous-épreuves.			
Epreuve E3 : épreuve de réalisation d'un ouvrage			
Préparation d'un dossier d'activité - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	À l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Fabrication d'un ouvrage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	À l'initiative des académies	Durée : 12 h à 14 h	pratique
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	À l'initiative des académies	Durée : 4 h à 7 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DE L'ACCUEIL (31212)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-droit - U11		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U41 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Langue vivante B - U42 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U33	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Analyse de situations professionnelles liées à la relation commerciale - E2/U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve de pratiques professionnelles liées à l'accueil			
Gestion de l'accueil multicanal - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 1h dont préparation : 20 min	orale
Gestion de l'information et des prestations- U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS ET ARTS DE LA PIERRE (23208)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1		10 min	orale
-Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35		Durée : 1 h	
Projet	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique et artistique			
Histoire de l'art et de l'architecture - U21	Mercredi 14 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Analyse d'un projet - U22	Jeudi 15 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Préparation d'une fabrication ou d'une mise en œuvre - U23	Vendredi 16 mai 2025	8 h - 11 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 35 min	orale
Préparation d'une activité de réalisation - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Conduite d'un ligne de production, prototypage et réalisation - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 12 h à 16 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DE LA COIFFURE (33604)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse et de préparation			
Pilotage d'une entreprise de coiffure U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Sous-épreuve E31 : techniques de coiffure			
Partie A	A l'initiative des académies	Durée : 3 h 15	pratique
Partie B	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	pratique
Partie C	Mardi 20 mai 2025	14 h - 16 h	écrite
Sous-épreuve E32			
Relations clientèle - accueil en salon – vente U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	écrite orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
Option A : animation et gestion de l'espace commercial (31213)
Option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (31214)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-droit - U11		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante B - U42 (1) <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Langue vivante A - U41 (1) <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : analyse et résolution de situations professionnelles			
<u>Option A</u> : animation et gestion de l'espace commercial - U2 <u>Option B</u> : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale - U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : pratique professionnelle			
Vente - conseil - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Suivi des ventes - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Fidélisation de la clientèle et développement de la relation client - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 40 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DU CUIR
Option : chaussures (24301)
Option : maroquinerie (24302)
Option : sellerie garnissage (24303)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E2 -Mathématiques - U21 -Physique-chimie - U22 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve technique de conception			
Développement de produit : esthétique, fonctionnel et technique - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	8 h - 12 h	écrite pratique
Conception, construction d'un modèle en CAO - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 mai 2025	8 h - 12 h	écrite pratique
Epreuve E3 : épreuve technique d'industrialisation et de réalisation du produit			
Industrialisation du produit - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Vendredi 16 mai 2025	8 h - 14 h 30 1/2 heure de pause déjeuner incluse	écrite pratique
Pratique professionnelle en entreprise - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	pratique orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES (25510)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Préparation d'une opération - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite pratique
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation d'une installation - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 8 h	pratique
Livraison d'une installation - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Dépannage d'une installation - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

Epreuves écrites professionnelles communes avec La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon et Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES
OPTION A : BLANCHISSERIE (24005)
OPTION B : PRESSING (24006)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		10 min	orale
	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Communication et gestion de l'information - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 1 h	pratique orale
Epreuve E3			
Traitement des articles - E31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	orale pratique
Préparation et organisation d'une activité de production - E32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h	orale pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DU FROID ET DES ENERGIES RENOUVELABLES (25517)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Préparation d'une intervention - E2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Réalisation et mise en service d'une installation - E31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 10 h	pratique
Maintenance d'une installation - E32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		Durée : 7 h	écrite pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DE LA MODE - VETEMENT (24203)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E2 -Mathématiques - U21 -Physique-chimie - U22 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve technique de conception			
Développement de produit - Esthétique, fonctionnel et technique - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 18 h	écrite
Conception, construction d'un modèle en CAO - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 mai 2025	14 h - 18 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve technique d'industrialisation et de réalisation du produit			
Industrialisation du produit - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Vendredi 16 mai 2025	13 h - 19 h	écrite pratique
Pratique professionnelle en entreprise - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

METIERS DE LA SECURITE (34403)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-droit - U11		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante B - U42 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Langue vivante A - U41 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U33	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Etudes de situations professionnelles - U2	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Activités en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Activités professionnelles dans la dominante - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 1 h 30 maxi	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

Epreuves écrites professionnelles communes avec La Réunion et Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

MICROTECHNIQUES (25006)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve de technologie			
Préparation d'une intervention microtechnique - U2	Mercredi 14 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Assemblage et montage de produits microtechniques - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h maxi	pratique
Maintenance de produits microtechniques - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h maxi	pratique
Fabrication micromécaniques - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h maxi	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

MODELISATION PROTOTYPAGE 3D

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Proposition d'une solution technique - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	écrite et pratique
Epreuve E3 : épreuve pratique professionnelle en compte la formation en milieu professionnel			
Implication au sein d'un bureau d'études - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 1 h	écrite orale pratique
Modélisation et optimisation d'une solution technique - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Elaboration de documents techniques et prototypage - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

OUVRAGE DU BATIMENT : METALLERIE (25406)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse et de préparation			
Analyse du dossier technique (*) Analyse technique d'un ouvrage - U21 (3h00)	Lundi 19 mai 2025	13 h - 14 h	lecture écrite
Analyse du dossier technique (*) Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier - U22 (3h00)		Mardi 20 mai 2025	13h - 14h 14h -17h
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/U21 soit E2/U22, pour analyser le dossier technique, support de ces deux sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant les deux sous-épreuves.			
Epreuve E3 : épreuve de réalisation d'un ouvrage			
Présentation d'un dossier d'activité - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Fabrication d'un ouvrage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 14 h à 17 h	pratique
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h à 7 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

OPTIQUE LUNETTERIE (33101)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Etude et suivi de dossier - U2	Lundi 19 mai 2025	9 h - 12h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en entreprise			
Examen préalable - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies A partir du mardi 20 mai 2025	Durée : 45 min	pratique
Adaptation et prise de mesures - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies A partir du mardi 20 mai 2025	Durée : 1 h	pratique
Réalisation d'équipement - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies A partir du mardi 20 mai 2025	Durée : 45 min	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

ORGANISATION DE TRANSPORT DE MARCHANDISES (31114)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-droit - U11		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante B - U42 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Langue vivante A - U41 (1) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U33	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Analyse de situations professionnelles liées à la préparation d'opérations de transport U2	Mardi 20 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : Pratiques professionnelles liées aux opérations et activités de transport			
Mise en œuvre et suivi d'opérations de transport U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min ⁽¹⁾	orale
Contribution à l'amélioration de l'activité de transport U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 50 min ⁽¹⁾	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

PERRUQUIER POSTICHEUR (33602)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U22		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse scientifique et technologique de situations professionnelles			
Sciences appliquées et technologie - U21 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Pose, adaptation, conseils, vente et entretien de compléments capillaires - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h	pratique
Conception technique et artistique d'une perruque - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	pratique
Transformation de postiches et extensions, coiffage de perruque, pose et mise en harmonie du visage - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

PHOTOGRAPHIE (32304)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'étude technique et critique			
Etude technique d'une production photographique - U21	Mercredi 14 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Etude critique de photographies et d'autres œuvres relevant des arts visuels - U22	Jeudi 15 mai 2025	9 h - 11 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique de réalisation			
Présentation des activités en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 30 min - présentation : 10 min - entretien avec le jury : 20 min	orale
Soutenance d'un projet photographique - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 40 min - présentation : 20 min - entretien avec le jury : 20 min	orale
Présentation d'un dossier de travaux professionnels - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 1 h 40 dont préparation : 1 h	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION (20102)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1		10 min	orale
-Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve pratique à caractère technologique			
Optimisation d'opérations relatives à une production - U2 <i>Epreuve ponctuelle : candidats non soumis au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en entreprise			
Pilotage d'une ligne de production - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h 30	pratique orale
Organisation d'une production - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Intervention en conduite de la ligne sur incident, aléa ou dysfonctionnement - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

PLASTIQUES ET COMPOSITES (22503)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
<i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i> Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1)	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
<i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		10 min	orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Epreuve sciences et technologies - U2	Lundi 19 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Formation en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h Durée : 20 min	pratique orale
Préparation d'une production - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Démarrage, pilotage et amélioration de la production - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 6 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

POISSONNIER ECAILLER TRAITEUR (31209)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve de gestion appliquée - E3 Mathématiques - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U22	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1			
Epreuve technologique et scientifique - U1 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E2			
Épreuve de pratique professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel - U21 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 mai 2025	8 h (Durée : 7h)	pratique
Epreuve E3 : épreuve de gestion appliquée			
Environnement économique, juridique et management - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	14 h - 16 h 30	écrite
Projet professionnel - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

PROCEDES DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS-CARTONS (22004)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		10 min	écrite orale
	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Etude d'un procédé - U2	Mardi 20 mai 2025	14 h - 18 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Préparation, organisation, surveillance et amélioration d'une production - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Conduite d'un procédé ou d'un traitement - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Intervention sur incident, aléa ou dysfonctionnement - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA

Option A : productions graphiques (32207)

Option B : productions imprimées (32208)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Etude d'un dossier de fabrication d'un produit de communication - U2	Lundi 19 mai 2025	9 h - 12 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique de réalisation de produits plurimédia et/ou imprimés			
Evaluation des périodes de formation en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale
Réalisation d'un produit de communication - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 7 h (3h + 4h)	pratique 2 parties
Imposition, réalisation d'une forme imprimante - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

REPARATION DES CARROSSERIES (25408)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1: épreuve scientifique et technique			
Analyse d'un système technique - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 19 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Etude de cas - expertise technique U2 <i>Epreuve ponctuelle : candidats non soumis au CCF</i>	Mardi 20 mai 2025	14 h - 17 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en entreprise			
Réalisation d'interventions en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 45 min	orale
Intervention de mesure, contrôle, remise en conformité des carrosseries - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 à 6 h maxi	pratique
Intervention de mise en conformité sur système mettant en œuvre des énergies - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 à 4 h maxi	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

SYSTEMES NUMERIQUES

Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (25513)

Option B : audiovisuels, réseau et équipements domestiques (25514)

Option C : réseaux informatiques et systèmes communicants (25515)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1		10 min	orale
-Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Analyse d'un système numérique - U2	Mardi 20 mai 2025	14 h - 18 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Préparation, installation, mise en service, maintenance d'un système numérique - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 6 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE (33103)

Option : orthoprothèse

Option : podo-orthèse

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique et connaissances médicales appliquées			
Analyse de situation(s) professionnelle(s) - U2	Mercredi 14 mai 2025	8 h - 11 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Pratiques professionnelles - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 15 h maximum	pratique
Soutenance du dossier professionnel - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée globale : 30 min dont préparation : 10 min	orale
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS OEUVRE (23203)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse et de préparation			
Analyse du dossier technique (*) Analyse technique d'un ouvrage - U21	Lundi 19 mai 2025	13 h - 14 h 14 h - 18 h	lecture écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*) Préparation et organisation de travaux - U22		Mardi 20 mai 2025	13 h - 14 h 14 h - 18 h
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/U21 soit E2/ U22, pour analyser le dossier technique, support de ces deux sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.			
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Présentation d'un dossier d'activité - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Mise en œuvre - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 14 h à 17 h	pratique
Activités spécifiques et contrôles - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h à 7 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE (25411)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Analyse et exploitation de données techniques - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h	pratique
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Fabrication d'un ensemble chaudronné - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min Durée : 45 min	orale
Rehabilitation sur chantier d'un ensemble chaudronné - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane (sujets académiques)	NON
---	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS (23404)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve de technologie			
Analyse technique d'un ouvrage - U21	Lundi 19 mai 2025	13 h 30 - 17 h 30 (*)	écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (**) Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier - U22	Mardi 20 mai 2025	13 h 30 - 14 h 30 (**) 14 h 30 - 17 h 30	lecture écrite (BIM)
(*) La prise de connaissance du dossier technique est comprise dans la durée de l'épreuve. Ce dossier sera relevé et redistribué aux candidats présentant la sous-épreuve E2/U22. (**) Seuls les candidats qui passeront uniquement cette sous-épreuve seront convoqués une heure avant pour analyser le dossier technique.			
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Fabrication d'un ouvrage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 14 h à 18 h	pratique
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h à 7 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN D'ETUDE DU BATIMENT
Option A : études et économie (23004)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse d'un projet et de préparation d'une offre			
Analyse du dossier technique (*) Analyse d'un projet - U21 (4h00)	Lundi 19 mai 2025	8 h - 9 h 9 h - 13 h	lecture écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*) Quantification des ouvrages- U22 (3h00)	Mardi 20 mai 2025	8 h - 9 h 9 h - 12 h	lecture écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*) Estimation des coûts - U23 (3h00)	Mardi 20 mai 2025	13 h -14 h 14 h - 17 h	lecture écrite (BIM)
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/ U21 ou E2/ U22 ou E2/ U23, soit E3/U32 ou E3/U33, pour analyser le dossier technique, support de ces cinq sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.			
Epreuve E3 : épreuve de production et communication			
Présentation d'une activité de suivi de chantier - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Analyse du dossier technique (*) Finalisation d'un dossier - U32 (4h00) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Lundi 26 mai 2025	8 h - 9 h 9 h - 13 h	lecture écrite pratique
Analyse du dossier technique (*) Préparation des travaux – U33 (4h00) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 27 mai 2025	8 h - 9 h 9 h - 13 h	lecture écrite pratique
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/ U21 ou E2/ U22 ou E2/ U23, soit E3/U32 ou E3/U33, pour analyser le dossier technique, support de ces cinq sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.			
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	NON
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN D'ETUDE DU BATIMENT
Option B : assistant en architecture (23005)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve d'analyse et de projet architectural			
Analyse du dossier technique (*)	Lundi 19 mai 2025	8 h - 9 h	lecture
Analyse d'un programme de construction - U21 (4h00)		9 h - 13 h	écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*)	Mardi 20 mai 2025	8 h - 9 h	lecture
Production de documents graphiques - U22 (6h00)		9 h - 15 h 30 (**)	écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (*)	Vendredi 16 mai 2025	8 h - 9 h	lecture
Elaboration d'éléments de présentation - U23 (4h00)		9 h - 13 h	écrite (BIM)
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/U21 ou E2/ U22 ou E2 /U23, soit E3/U32 ou E3/U33, pour analyser le dossier technique, support de ces cinq sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves. (**) pause obligatoire d'1/2 heure incluse.			
Epreuve E3 : épreuve de communication et suivi de chantier			
Présentation d'une activité de suivi de chantier - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Analyse du dossier technique (*)	Lundi 26 mai 2025	13 h - 14 h	lecture
Suivi économique d'un projet - U32 (3h00) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		14 h - 17 h	pratique
Analyse du dossier technique (*)	Mardi 27 mai 2025	13 h - 14 h	lecture
Suivi de travaux - U33 (4h00) <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		14 h - 18 h	pratique
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier, soit E2/U21 ou E2/ U22 ou E2 /U23, soit E3/U32 ou E3/U33, pour analyser le dossier technique, support de ces cinq sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.			
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	NON
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES (23407)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Préparation d'une fabrication - U21	Mardi 20 mai 2025	14 h - 17 h	écrite (BIM)
Etude d'une fabrication - U22	Lundi 19 mai 2025	14 h - 18 h	écrite (BIM)
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Suivi d'une production en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Mise en œuvre d'une fabrication - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 7 h à 11 h	pratique
Suivi et contrôle d'une fabrication - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN GAZ (22705)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Organisation d'une intervention - U20	Mercredi 14 mai 2025	9 h - 12 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Suivi de chantier tiers - E31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 35 min	orale
Maintenance d'ouvrage et intervention clientèle - E32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 6 h	pratique
Pose de canalisation et réalisation de travaux en charge - E33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 8 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE (23103)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve de technologie : étude et exploitation de données			
Analyse d'un dossier - U21	Lundi 19 mai 2025	8 h - 11 h	écrite (BIM)
Production de documents techniques et juridique - U22		13 h - 16 h	écrite (BIM)
Traitement numérique de données - U23	Mardi 20 mai 2025	13 h - 17 h	écrite (BIM)
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Présentation d'un dossier d'activité - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Saisie des données - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Exploitation des mesures de terrain - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	NON
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (23405)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve de technologie			
Analyse technique d'un ouvrage - U21 (*)	Lundi 19 mai 2025	13 h - 17 h (*)	écrite (BIM)
Analyse du dossier technique (**) Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier - U22	Mardi 20 mai 2025	13 h - 14 h (**) 14 h - 17 h	lecture écrite (BIM)
(*) La prise de connaissance du dossier technique est comprise dans la durée de l'épreuve. Ce dossier est numérique il sera également mis à disposition des candidats présentant la sous-épreuve E2/U22.			
(**) Seuls les candidats qui passeront uniquement cette sous-épreuve seront convoqués une heure avant pour analyser le dossier technique numérique.			
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Fabrication d'un ouvrage - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 14 h à 18 h	pratique
Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h à 7 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN MODELEUR (25108)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique			
Etude et analyse d'un outillage - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Epreuve E2			
Elaboration du processus de réalisation d'un outillage - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Jeudi 15 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Evaluation de la formation en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Mise en œuvre et conduite d'un équipement - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 6 h maxi	pratique
Assemblage des constituants de l'outillage et vérification de sa conformité - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 8 h à 10 h maxi	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN EN PROTHESE DENTAIRE (33104)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Judi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Intégration de l'environnement professionnel du technicien en prothèse dentaire - U2	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Epreuve E3 : épreuve professionnelle			
Conception d'un élément prothétique à l'aide d'un système numérique - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Sous-épreuve U32 : réalisation d'un élément prothétique de façon traditionnelle ou à l'aide d'un système numérique Durée globale 11 h <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>			
Etude technologique de fabrication - U32A	Mercredi 14 mai 2025	9 h - 12 h	écrite
Fabrication d'un ou de plusieurs éléments prothétiques de façon traditionnelle ou à l'aide d'un système numérique - U32B	A l'initiative des académies	Durée : 8 h sur deux journées consécutives	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES
Option : réalisation et suivi de productions (25014)
Option : réalisation et maintenance des outillages (25013)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2			
Etude et préparation de la réalisation - U2 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 3 h 30	pratique
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Projet de réalisation d'un produit ou d'un d'outillage - E31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Suivi de production et maintenance - E32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNICIEN DE SCIERIE (23406)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>		Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve de technologie			
Préparation d'une production - U21	Mardi 20 mai 2025	8 h - 12h	écrite
Analyse technique d'une production et d'un système - U22	Lundi 19 mai 2025	8 h - 12h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Réalisation et suivi de productions en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Production de sciages et valorisation - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 11 h à 14 h	pratique
Maintenance des matériels - Contrôle qualité - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h à 7 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES (34305)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U33		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U34	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : préparer un chantier en environnement nucléaire			
Pré-étude et mise en conformité du chantier - U21	Mardi 20 mai 2025	13 h - 14 h 30	écrite
Préparation des interventions - U22		15 h - 17 h 30	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Gérer, communiquer, rendre compte - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 30 min	orale
Intervenir en environnement nucléaire - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI
--	------------

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TRAITEMENT DES MATERIAUX (22302)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U35		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1		10 min	orale
-Mathématiques - U12 -Physique-chimie - U13 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U36	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E1 : épreuve scientifique et technique			
Etude d'une technique de traitement ou de revêtement de surface - U11 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 14 mai 2025	8 h - 11 h	écrite
Epreuve E2			
Etude et préparation d'une production industrielle - U2	Jeudi 15 mai 2025	8 h - 12 h	écrite
Epreuve E3 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Evaluation de la formation en milieu professionnel - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Mise en œuvre d'une phase opératoire ou d'une suite d'opérations unitaires - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Essais, réglages et diagnostics - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h	pratique
Conduite et exploitation d'une installation de production - U34 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TRANSPORT FLUVIAL (31109)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h 10 min	écrite orale
Epreuve scientifique et technique - E1 -Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35	Jeudi 26 juin 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve technologique			
Etude de cas : Préparation et analyse d'une activité de transport fluvial - U2 <i>Epreuve ponctuelle : candidats non soumis au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h 30 h 30 min	pratique orale
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en entreprise			
Réalisation d'interventions en entreprise - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 2 h h 30 min	pratique orale
Conduite, manœuvres et maintenance d'une unité de transport fluvial - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 5 h	écrite pratique
Communication professionnelle et sécurité : certifications complémentaires - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	ASP : 30 min + 1 h CRR : 45 min	écrite pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

CALENDRIER DES EPREUVES BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
SESSION JUIN 2025

TRAVAUX PUBLICS (23102)

METROPOLE-MAYOTTE

Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle d'examen pendant la première heure du déroulement des épreuves.

EPREUVES	DATES	HEURE DE PARIS	NATURE
Epreuves d'enseignement général			
Français - U51	Lundi 12 mai 2025	8 h 30 - 11 h 30	écrite
Histoire - géographie et enseignement moral et civique - U52		14 h - 16 h 30	écrite
Arts appliqués et cultures artistiques - U6 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mardi 13 mai 2025	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Economie-gestion - U34		14 h - 16 h	écrite
Langue vivante A - U4 (1) <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	Mercredi 21 mai 2025	14 h - 15 h	écrite
Epreuve scientifique et technique - E1		10 min	orale
-Mathématiques - U11 -Physique-chimie - U12 <i>Sous-épreuves ponctuelles pour les non habilités au CCF</i>	Du lundi 28 avril au vendredi 9 mai 2025 Sauf Mayotte : 24 et 25 avril 2025	Durée : 1 h	écrite et pratique sur support informatique
Prévention - santé - environnement - U35		Durée : 1 h	
Projet	A partir du 26 juin 2025 A l'initiative des académies	9 h 30 - 11 h 30	écrite
Epreuve d'éducation physique et sportive - U7 <i>Epreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>		Durée globale : 15 min - présentation : 5 min - questions : 10 min	orale
	A l'initiative des académies		pratique
Epreuve E2 : épreuve de préparation, organisation et suivi d'un chantier			
Prise de connaissance du dossier technique de base (*) Analyse technique d'un ouvrage -- U21	Lundi 19 mai 2025	13 h 30 - 14 h 30 14 h 30 - 17 h 30	lecture écrite (BIM)
Gestion quantitative des besoins et des moyens - U22	Mardi 20 mai 2025	9 h - 11 h	écrite (BIM)
Organisation des travaux et suivi de réalisation - U23	Mardi 20 mai 2025	13 h 30 - 16 h 30	écrite (BIM)
(*) Les candidats seront convoqués une heure avant le début de la sous-épreuve qu'ils passeront en premier soit E1/U21 soit E2/U22 soit E2 /U23 pour analyser le dossier technique, support de ces trois sous-épreuves. Ce dossier sera relevé et redistribué à chaque sous-épreuve aux candidats présentant plusieurs sous-épreuves.			
Epreuve E3 : épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel			
Présentation d'un dossier d'activité - U31 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 20 min	orale
Implantation, réalisation, contrôle - U32 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 12 h	pratique
Mise en œuvre et contrôle - U33 <i>Sous-épreuve ponctuelle pour les non habilités au CCF</i>	A l'initiative des académies	Durée : 4 h	pratique
Epreuve facultative			
Epreuve facultative de langue vivante - UF1 (2)	A l'initiative des académies	Durée globale : 20 min dont préparation : 5 min	orale

(1) La durée totale de l'épreuve est de 1h10 minutes. 1ère partie évaluation écrite (1h) 2nde partie évaluation orale (10 minutes) Dans la mesure du possible l'épreuve écrite et orale devront se dérouler le même jour.

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre des épreuves obligatoires.

A renseigner avant validation des calendriers : sélectionner OUI / NON dans le menu déroulant

Epreuves écrites professionnelles communes avec Antilles-Guyane	OUI	SAUF U22
--	------------	-----------------